



**PERMANENCES
JURIDIQUES**

**CONVENTION DE
PARTENARIAT TYPE A
PASSER AVEC
L'ASSOCIATION
RESONANCES
MEDIATIONS**

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 AVRIL 2026

page 1

L'an Deux Mille Vingt Six le trente avril à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 16 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Anthony ZILIO.

Présents : M. ZILIO, Mme ARNAUD, Mme AUTRAN-BLANC, M. AUZAS, Mme BOUCHÉ, Mme GIANETTA, Mme LAUNAIRE, Mme VIGLI, M. PONCIN

Représentée:

Mme TIMMERMANS ayant donné pouvoir à Mme AUTRAN-BLANC

Absent excusé :

M. DE SAINT-AUBERT

RAPPORTEUR : Monsieur Anthony ZILIO

Considérant que le CCAS accueille dans ses locaux les permanences de l'Association Résonances Médiations de l'Antenne du Vaucluse,

Considérant que l'Association Résonances Médiations doit définir avec le CCAS les conditions d'exercice des permanences dans ses locaux.

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

-Adopter le projet de convention type à intervenir avec l'association Résonances Médiations qui tiendra des permanences de médiation familiale au CCAS,

-Autoriser Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les documents nécessaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 AVRIL 2026 page 2

DECIDE

- ➔ **D'ADOPTER** le projet de convention type à intervenir avec l'association Résonances Médiations qui tiendra des permanences de médiation familiale au CCAS,
- ➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les documents nécessaires.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**M. Anthony ZILIO,
Président du CCAS,**

**Mme Christiane BOUCHÉ,
Secrétaire de séance,**

